



Newsletter n°65 – Février 2024

Parution : mensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités, de transports et d'infrastructures avec les documents utiles à retrouver sur les sites. N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact à la DREAL avec : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09
mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr



LES ACTUALITÉS EN BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

MOBILITES



Lancement de l'édition 2024 du Challenge régional de la Mobilité : webinaire du 7 mars 2024

La 4e édition du Challenge de la Mobilité en Bourgogne-Franche-Comté est de retour et se déroulera du 16 au 22 septembre 2024 !

Webinaire de lancement le 7 mars 2024 à 10h30 : vous découvrirez en détail les contours de cette nouvelle édition : son déroulement, ses fonctionnalités, ainsi que les outils disponibles pour mobiliser vos collaborateurs et les accompagner dans leur participation. Pour vous inscrire, suivez le lien sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/lancement-de-l-edition-2024-du-challenge-regional-a1481.html>

MOBILITE - ENERGIE



Invitation à l'e-Day III du 9 avril 2024 circuit Dijon-Prenois La DREAL Bourgogne-Franche-Comté participe à la 3ème édition de l'e-Day sur le circuit Dijon Prenois le mardi 9 avril prochain.

L'association Bourgogne Franche Comté Mobilité Électrique (BFCME) vous convie à cette journée qui est réservée aux décideurs et ne sera accessible que sur invitation.

Merci de vous inscrire **avant le 5 avril prochain.**

Le lien ou l'invitation avec le QR code à scanner sont sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/invitation-a-l-e-day-iii-du-9-avril-2024-circuit-a1482.html>

MOBILITES : APPELS A PROJETS

- Aides du Fonds vert : Développer le covoiturage sur son territoire

Le covoiturage fait l'objet d'une politique prioritaire du Gouvernement. Le fonds vert devra permettre : la couverture nationale par des schémas départementaux de covoiturage, l'augmentation des aires de covoiturage, le développement de lignes de covoiturage, le soutien et l'accélération des expérimentations de voies réservées, la mise en place et le renforcement de campagnes d'animation et de campagnes d'incitation financière dans le principe du 1€ de l'État pour 1€ de la collectivité.

Calendrier : du 8 janvier 2024 au 15 décembre 2024

La suite et lien vers les informations complémentaires sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/aides-du-fonds-vert-developper-le-covoiturage-sur-a1465.html>

- Aides du Fonds vert : Développer les mobilités durables en zones rurales

Dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie et permettre le développement des mobilités durables dans les zones rurales, le fonds vert doit permettre à chaque territoire rural de disposer d'une stratégie mobilité et d'une offre de mobilité durable, innovante et inclusive, de soutenir tous les territoires ruraux pour qu'ils se dotent ou consolident la mise en place d'un bouquet de services de mobilité adapté aux besoins de la population de leur territoire et en faveur d'une mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.

Calendrier : du 8 janvier 2024 au 15 décembre 2024

La suite et lien vers les informations complémentaires sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/aides-du-fonds-vert-developper-les-mobilites-a1466.html>

- Aides du Fonds vert : Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions (ZFE)

Le domaine des transports est particulièrement émetteur d'oxydes d'azote et de particules. L'un des principaux enjeux pour le Gouvernement est de limiter la pollution atmosphérique liée aux déplacements de personnes et de marchandises, et de favoriser des modes de déplacements plus propres. Les zones à faibles émissions (ZFE) constituent l'un des outils essentiels à cet effet.

Calendrier : Du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2024

La suite et lien vers les informations complémentaires sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/aides-du-fonds-vert-accompagner-le-dploiement-des-a1467.html>

- "Développer le vélotourisme" : l'Ademe prolonge le dispositif

Le programme "Développer le vélotourisme", lancé fin 2022 par l'Ademe, en partenariat avec Vélo & Territoires et ADN Tourisme, est prolongé en 2024. Le dispositif s'adresse aux acteurs du tourisme, dont les offices de tourisme et les collectivités territoriales, et vise à améliorer la qualité des véloroutes et à densifier l'offre de services à destination des touristes à vélo autour de trois volets. Le premier soutient le développement de la marque Accueil Vélo par le déploiement de solutions de stationnement et d'équipement vélo, le deuxième accompagne les acteurs publics dans la création d'aires de services le long des itinéraires et le troisième aide les collectivités traversées par des itinéraires nationaux ou régionaux à réaliser des études (infrastructure, services, marketing, etc.).

Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 31 décembre 2024.

Lire la suite et retrouver les liens vers la plateforme pour télécharger les dossiers et finaliser les demandes sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/developper-le-velotourisme-l-ademe-prolonge-le-a1483.html>

- Elena, un dispositif d'aide à la transition énergétique à ne pas négliger

Les projets d'efficacité énergétique et de mobilités urbaines supérieurs à 30 millions d'euros peuvent solliciter le programme Elena pour financer 90% du coût de leurs travaux préparatoires. C'est un programme mis en œuvre par la Banque européenne d'investissement et la Commission européenne dont ont bénéficié plusieurs collectivités françaises.

Lire la suite et voir le lien vers le programme sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/elena-un-dispositif-d-aide-a-la-transition-a1488.html>

MOBILITE

- Mobili'Pro, une démarche innovante d'optimisation des déplacements professionnels

L'ADEME a lancé en 2023 une démarche d'accompagnement dans l'**optimisation des déplacements professionnels** pour des structures possédant une flotte de véhicules (10 à 100 unités) : c'est la **démarche Mobili'Pro**!

Ce programme propose un accompagnement pour toute structure publique ou privée dans **la réduction des coûts financiers et impacts environnementaux** de leurs déplacements pro sur une durée de 3 ans (du diagnostic au plan d'action) avec l'appui de bureaux d'études spécialisés.

Lire la suite et liens pour s'inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/mobili-pro-une-demarche-innovante-d-optimisation-a1473.html>

MOBILITE - ENERGIE

- Motorisations des véhicules légers neufs - Émissions de CO2 et bonus écologique - Janvier 2024

Source : *service des données et études statistiques (SDES)*

En janvier 2024, la part des motorisations essence (y compris hybrides non rechargeables) dans les immatriculations de voitures neuves augmente par rapport au mois précédent de 4,4 points, à 62,0 %. Celle du diesel (y compris hybrides non rechargeables) baisse de 2,2 points, à 8,4 %.

Lire la suite et retrouver les statistiques des immatriculations mensuelles de voitures particulières neuves par motorisation en France de 2011 à janvier 2024 sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/motorisations-des-vehicules-legers-neufs-emissions-a1487.html>

- Acquérir une voiture électrique : pas seulement une question de revenus

En France, les voitures électriques représentent 13,1 % des achats de voitures neuves en 2022. Ce marché en hausse est désormais principalement porté par les particuliers et représente 18,3 % de leurs acquisitions.

Lire la suite et retrouver la publication du SDES et les données et graphiques sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/acquerir-une-voiture-electrique-pas-seulement-une-a1490.html>

TRANSPORT DE MARCHANDISES

- Appel à projets "REMOVE" – Modification date de clôture : 28 mars 2024

L'ADEME a lancé un Appel à Projets « REMOVE ». REMOVE est un programme CEE qui a pour objectif, d'une part, d'accélérer le report modal de la route vers les modes de transport massifiés fluviaux, ferroviaires et maritime, d'autre part, d'accompagner l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des flottes de transport massifiées de marchandises (fluviale, ferroviaire, cabotage maritime et pêche professionnelle), ainsi que des moyens de manutentions associés. Les cibles de cet AAP sont les chargeurs, les commissionnaires, les transporteurs, les compagnies maritimes en situation de « carrier haulage » ou encore les opérateurs des services fluviaux, qui sont à l'initiative des nouvelles actions de report modal.

Date d'ouverture des dépôts de dossier : 30 octobre 2023

Date de fin de clôture des dépôts de dossier de candidature : 28 mars 2024

Plus d'informations et les liens vers l'appel à projets sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appel-a-projets-remove-a1434.html>

- Plan de transport combiné 2024

Le GNTC (Groupement National des Transports Combinés) édite son plan de transport annuel. Année après année, ce document s'étoffe et les Opérateurs de Transport Combiné ferroviaire et fluvial présentent aux transporteurs routiers et chargeurs des offres de trafics de plus en plus nombreuses et variées.

Retrouver le lien vers le plan de transport sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-transport-combine-2024-a1485.html>

TRANSPORT FLUVIAL

- Vers une nouvelle stratégie nationale fluviale

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et Patrice Vergriete, ministre délégué chargé des transports, ont lancé le 16 février dernier les travaux d'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale fluviale mobilisant l'ensemble de la filière. Sept chantiers prioritaires ont été identifiés.

Lire la suite de l'article sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/vers-une-nouvelle-strategie-nationale-fluviale-a1489.html>

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

- Dossier de presse SNCF Réseau : bilan 2023 - Perspectives 2024

Les nouveaux chemins de Bourgogne-Franche-Comté - Février 2024

Retrouver le dossier sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/dossier-de-presse-sncf-reseau-bilan-2023-a1484.html>

PUBLICATIONS – DONNEES - STATISTIQUES

- Immatriculations des voitures particulières en 2023 - Bilan

En 2023, les ventes de voitures neuves augmentent de 15,2 % par rapport à 2022. Ce rebond, qui intervient après une année 2022 en recul, marquée par une forte inflation et une pénurie de composants, ne permet toutefois pas au marché de retrouver le niveau atteint avant la crise sanitaire (- 19,5 % par rapport à 2019). Avec une part de marché de 16,7 %, la motorisation électrique poursuit sa progression tandis que la part des motorisations thermiques continue de diminuer.

Lire la suite et retrouver toutes les données graphiques et statistiques du SDES sur le site ORT BFC :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/immatriculations-des-voitures-particulieres-en-a1491.html>

- Immatriculations de véhicules neufs en janvier 2024

Source : service des données et études statistiques (SDES)

Les données en BFC (voitures particulières, véhicules utilitaires, poids lourds, transports en commun) :

<https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/immatriculations-de-vehicules-neufs-en-janvier-a1486.html>

A VOS AGENDAS

- 27/03/2024 à Lyon - 2ème édition : Journée nationale de l'autopartage

L'Association des Acteurs de l'Autopartage et la Métropole de Lyon organisent avec le soutien de l'ADEME et en partenariat avec le Cerema, Flottes Automobiles et La Fabrique des Mobilités, la 2e édition de la Journée Nationale de l'Autopartage, le 27 mars 2024, à l'Hôtel de la Métropole de Lyon.

Programme et lien pour vous inscrire sur le site ORT BFC : <https://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/27-03-2024-a-lyon-2eme-edition-journee-nationale-a1471.html>



Cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>